

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3333**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels option systèmes d'information géographique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Université de la Rochelle Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de La Rochelle, Président de l'université de La Rochelle, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les professionnels de ce domaine participent à l'analyse des projets : ils identifient, organisent et structurent les données entrant dans un SIG ; ils connaissent l'offre commerciale de données et de logiciels ; ils font vivre le SIG dans un but d'aide à la décision : ils intègrent et mettent à jour les données et gèrent les bases de données. Ils produisent des documents cartographiques.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ils travaillent au sein de collectivités territoriales, d'organismes liés à l'environnement, de sociétés distributrices d'eau ou d'électricité, de sociétés productrices d'information géographique, de sociétés de services spécialisées, d'éditeurs et distributeurs de logiciels, de bureaux d'études

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Cartographe
- Gestionnaire de base de données
- Responsable ou animateur du SIG
- Technicien informatique
- Opérateur

### Codes des fiches ROME les plus proches :

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Informatique :

Apprentissage de la programmation (Visual Basic) ; systèmes informatiques, réseaux ; pratique de la modélisation et de la mise en place des bases de données et des systèmes d'information (Modèle entités associations, Access)

- Cartographie :

Bases de la cartographie, projections, géodésie, GPS ; cartographie thématique : apprentissage de la réalisation de cartes (Adobe Illustrator)

- Théorie et pratique SIG :

Bases théoriques et pratiques des SIG ; méthodes d'acquisition, de structuration, de gestion et de traitement de l'information géographique ; les données : connaissance des données disponibles, modes de gestion : métadonnées ; apprentissage des logiciels SIG, Arcview 3.2, Arcgis, Mapinfo, Geoconcept ; mise en place et gestion des bases de données géographiques (Pratique approfondie d'Access) ; télédétection, bases de traitement d'images, (logiciel ER Mapper) ; contexte institutionnel de la géomatique : organismes, données, bases juridiques, normes ; aménagement, EPCI, collectivités locales ; Internet cartographique (intégration de cartographie dans des sites internet)

- Langues :

Anglais pratique et technique

### Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.univ-lr.fr/>

**Lieu(x) de certification :**

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**